

Votre dossier médical en un seul clic

Le CHU nord à Saint-Herblain et la clinique Bretéché à Nantes sont les premiers à proposer le dossier médical personnel. Tout assuré social peut en ouvrir un.

Reportage

« A partir d'aujourd'hui, nous allons pouvoir stocker toutes vos informations sur le dossier médical personnel. Si ça vous intéresse, on peut le mettre en place dès maintenant. »

Hier matin, Hélène, aux services des admissions de l'hôpital nord Laënnec, ouvrait les premiers « DMP ». Dans le département, le CHU et la clinique Bretéché à Nantes sont les deux établissements à le proposer à leurs patients. « C'est plutôt bien accueilli », lâche-t-elle. Yves, retraité, donne son accord pour ouvrir son dossier. La loi l'a créé pour favoriser le partage simplifié et rapide des données. Gratuit, informatisé, il rassemblera à terme des informations concernant sa santé et qui seront consultables par les médecins qui le soignent. Bientôt, Yves décidera quelles personnes y auront accès et quelles données il souhaite voir figurer. Il pourra consulter son dossier de chez lui via Internet et grâce à une connexion ultra-sécurisée (identifiant, mot de passe permanent plus mots de passe temporaires). À tout moment, Yves pourra fermer son DMP, supprimer tout ou partie des documents qu'il contient.

« Un intérêt pour tous »

Le CHU et la clinique Bretéché ont tout deux répondu à un appel d'offres et font partie des 33 établissements de santé en France à lancer le dossier médical personnalisé. « Nous sommes volontaires pour améliorer nos relations avec la médecine de ville, pour que les informations s'échangent mieux », explique Luc-Olivier Machon, directeur-adjoint du



Hier matin, le CHU Nord à Saint-Herblain proposait à ses patients l'ouverture d'un dossier médical personnel.

pôle activité-développement du CHU de Nantes. Il y voit « un outil pratique, un intérêt pour tous ». Plus de paperasses : comptes rendus de radiologie, résultats d'analyses, médicaments prescrits, actes réalisés seront accessibles en un clic !

Pour l'heure, les DMP ne sont que des coquilles vides. « L'alimentation de ces dossiers interviendra en avril. Au CHU, la communauté médicale doit se réunir pour savoir

ce qu'on y met ou pas. Des questions éthiques se posent », indique Luc-Olivier Machon. A la clinique Bretéché à Nantes, le DMP est lancé depuis le 1^{er} février, il sera également « alimenté » dans quelques semaines. « Les patients sont partants, c'est un succès. Plus de 200 dossiers ont été ouverts », constate d'ores et déjà Marie-Annick Dréano, secrétaire générale de Bretéché.

« Si des tentatives ont par le passé

échoué, aujourd'hui le produit est mature, observe Luc-Olivier Machon. Mais il marchera si l'engouement est massif. » Il faudra sans doute un peu de temps avant que la communauté médicale s'en empare et que tous soient équipés des outils informatiques adaptés, notamment les médecins traitants, pivots de la prise en charge des malades.

Magali GRANDET.